



«Sortir du moule de la pensée unique»

Pour le président de l'Association des hauts fonctionnaires territoriaux, le rapport Thiriez va dans le bon sens.

Président de l'Association des hauts fonctionnaires territoriaux, Fabien Tastet fait partie des nombreuses personnalités qualifiées – plus de 250 – auditionnées par la mission Thiriez. Il estime qu'il est nécessaire de supprimer les «logiques de rente» et de faire en sorte que les hauts fonctionnaires reflètent plus la France d'aujourd'hui.

Comment jugez-vous le rapport Thiriez ?

C'est un travail équilibré qui reprend plus de la moitié de nos

propositions en évitant les deux écueils qu'auraient été «l'élite bashing» et la sous-estimation des dysfonctionnements auxquels est confrontée la haute fonction publique. Je suis donc satisfait en attendant de voir jusqu'où le gouvernement ira dans sa volonté de réforme. Il a en tout cas de quoi aller très loin.

Qu'est-ce qui vous paraît le plus urgent aujourd'hui ?

Malgré sa complexité, ce sujet n'est pas technique mais très politique. Les hauts fonctionnaires doivent davantage ressembler à la société française telle qu'elle est aujourd'hui, sortir du moule de la pensée unique et

se mélanger davantage. Toutes ces idées sont traduites en propositions concrètes dans le rapport.

Quelles difficultés constatez-vous sur le terrain ?

A notre niveau, on constate que les fonctionnaires territoriaux et ceux de l'Etat évoluent dans deux univers largement hermétiques, ce qui ne fait qu'alimenter les fractures et incompréhensions entre Paris et les territoires. Il serait pourtant bénéfique de rapprocher les hauts fonctionnaires d'Etat dont le métier est de faire la norme avec les territoriaux qui font fonctionner le service public sur le terrain. La proposition de créer un institut des hautes études de service public ouvert à l'ensemble des hauts fonctionnaires après une dizaine d'années de carrière va dans le sens de ce décroisement, tout comme les mesures destinées à favoriser les transferts et mobilités entre les trois fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, qui ne formeraient plus qu'un seul corps juridique. Le rapport ne va pas jusqu'à permettre l'accès aux grands corps des fonctionnaires de terrain comme nous le suggérons, mais il fait déjà preuve d'audace au regard des pratiques actuelles. Tout ne changera pas du jour au lendemain.

Vous insistez sur la nécessité de diversifier et démocratiser le recrutement des hauts fonctionnaires. Etes-vous satisfait ?

Le triplement du nombre de classes préparatoires intégrées réservées à des étudiants de condition modeste marquerait un vrai changement de braquet en matière d'égalité des chances. On passe-

rait ainsi de 130 élèves actuellement à 400 avec au moins un établissement par région, y compris outre-mer, avec en prime la possibilité de redoubler. Il y a là un vrai levier pour favoriser la diversité sociale et géographique des recrutements, 4% seulement des admis à l'ENA proviennent de cette filière, même si les résultats sont meilleurs pour d'autres concours.

Faut-il aller jusqu'à la discrimination positive en instaurant un «concours spécial» à l'entrée de l'école remplaçante de l'ENA auquel seraient réservées 10% à 15% des places ?

C'est une des propositions qui devrait provoquer le plus de débats, et même si je la comprends, je n'y suis pas favorable. Autant il me paraît vital de prendre

toutes les mesures possibles d'égalité des chances pour amener au niveau du concours le plus grand nombre d'élèves, autant je ne suis pas certain que ce soit une bonne idée de les en exonérer.

J'ai personnellement accompagné certains de ces élèves dans leur préparation et je peux vous dire qu'ils veulent être évalués comme les autres. C'est ça, l'égalité républicaine.

Recueilli par C.Ai.

